

BEAUREPAIRE

Se former grâce au travail en alternance

L'alternance permet d'acquérir un diplôme tout en bénéficiant d'une expérience professionnelle grâce au temps passé dans l'entreprise. Comme le souligne Christian Nucci, président de la Mission locale de la Bièvre, les avantages de l'alternance avec un contrat d'apprentissage ne sont plus à démontrer. Avec un accueil de plus en plus important de jeunes mineurs, la Mission locale de la Bièvre souhaite renforcer son action concernant l'apprentissage notamment en développant plusieurs partenariats avec les chambres de métiers et de l'artisanat de Vienne et de Grenoble, qui ont accepté de se délocaliser pour des rendez-vous d'information qui auront lieu prochainement sur le territoire. Avec la région Rhône-Alpes aussi, à travers la signature d'un contrat d'objectifs qui va permettre de mettre en œuvre des moyens pour développer des actions en direction de l'apprentissage tout en facilitant l'accès à ce type de dispositif. Partenariat enfin avec les CFA (centre de formation pour apprentis) à travers des rencontres régulières, comme avec le CFAI du Dauphiné de Beaurepaire. □

POUR EN SAVOIR PLUS

Renseignement auprès de votre mairie ou en téléphonant à la Mission locale (MOB) au 04 74 79 18 18.